

2025

Sommaire du rendement en matière de durabilité







Table des matières

À Propos Du Présent Sommaire De Rendement.....	1
Faits Saillants De La Durabilité 2025	2
Message À Nos Parties Prenantes.....	3
À Propos De Supérieur.....	5
Nos Activités.....	6
Sommaire Du Rendement	7
Tableaux De L'Index Des Cadres.....	11
Objectifs De Développement Durable De L'ONU	11
GIFCC/NCID 2.....	12
SASB	13
GRI	16
Information Prospective Et Mesures Financières Non Conformes	21
Déclaration De Vérification.....	23

À Propos Du Présent Sommaire De Rendement

Supérieur définit les carburants « à faible teneur en carbone » comme ceux dont l'intensité des émissions de carbone est inférieure à celle des combustibles fossiles qui peuvent être utilisés dans la même application (p. ex. diesel, essence). Les calculs de l'intensité en carbone peuvent varier en fonction du mode de production du carburant. Bien que le calcul de l'intensité en carbone puisse changer en fonction du mode de production, les intensités en carbone du propane, du gaz naturel comprimé, de l'hydrogène et du gaz naturel renouvelable sont constamment inférieures à celles de l'essence ou du diesel.

En utilisant le document de travail du World Resources Institute intitulé *Estimating and Reporting the Comparative Emissions Impacts of Products* comme ligne directrice, Supérieur a estimé les écarts d'émissions des clients afin de démontrer que le résultat de l'utilisation de nos carburants, par rapport à l'utilisation équivalente de l'essence ou du diesel, représente des émissions de GES moindres. Les estimations ne visent pas à orienter les décisions en matière de politiques ou d'investissement.

Lorsque des données étaient disponibles, nous avons calculé les volumes de propane associés aux conversions du diesel, de l'essence ou du mazout dans les applications domestiques, automobiles et de production d'électricité et appliqué le facteur d'émissions approprié pour calculer les écarts d'émissions.

Dans le cas de Certarus, nous avons utilisé les produits concurrents ayant la part de marché la plus élevée dans des industries précises ou des applications finales comme base de référence pour déterminer l'écart d'émissions imputable au remplacement de ces produits, la majorité étant le diesel, mais incluant également le pétrole lourd et le propane, par le gaz naturel comprimé (« GNC »).

Les émissions en amont des produits n'ont pas été prises en compte. Dans le souci de fournir des rapports équilibrés, nous reconnaissons également que, bien que la majorité des carburants que nous livrons offrent des solutions de rechange à plus faibles émissions par rapport à l'essence ou au diesel, les émissions d'utilisation finale associées à nos volumes de mazout de chauffage ont une incidence sur les GES et sont prises en compte dans le calcul des émissions de portée 3.

- Ce rapport sur le rendement a été élaboré conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), de la Norme sur les services publics et distributeurs de gaz et de la Norme sur le transport routier, du Sustainability Standards Board (SASB), des Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) et du Global Reporting Initiative (GRI).
- Le rapport a été préparé et révisé par les employés et les membres de la haute direction concernés. Il a été approuvé par le président-directeur général ainsi que par le comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE) et le comité de gouvernance et des mises en candidature du conseil d'administration (« le conseil »).
- Ce rapport comprend des données sur le rendement pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2025 et comprend des références aux mesures prises par l'entreprise en 2025. Les données quantitatives de 2023 et 2024 sont également incluses pour fournir un contexte. Sauf indication contraire, le présent rapport couvre les données sur le rendement lorsque Supérieur ou l'un de ses secteurs d'activité est l'exploitant.
- Toutes les données financières sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la performance financière de Supérieur, veuillez consulter les états financiers vérifiés et les rapports de gestion de Supérieur pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que notre notice annuelle. Ces documents se trouvent sur notre site Web www.superiorplus.com.
- Les termes « Supérieur », « notre », « nous », « entreprise » et « société » désignent Superior Plus Corp. et ses secteurs d'activité dans leur ensemble.
- Tout au long du présent rapport, nous faisons référence à nos parties prenantes comme à ceux qui ont un intérêt dans nos activités ou qui peuvent être touchés par celles-ci.
- Les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été calculées conformément au Protocole sur les GES et à la norme 14064-1 de l'Organisation internationale de normalisation (« ISO »).
- Les données sur les émissions de GES des portées 1 et 2 ont été vérifiées par MICONE Consulting Inc.
- Les états financiers consolidés vérifiés de Supérieur au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ce rapport sur le développement durable contient des déclarations prospectives et des mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (non-PCGR). Consulter la rubrique « Informations prospectives et mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 27 pour plus de détails.
- Pour toute rétroaction ou question, veuillez communiquer avec nous à l'adresse : investor-relations@superiorplus.com

Faits Saillants De La Durabilité 2025



Gouvernance

Participation à

100% aux réunions
des directeurs



30 % du conseil d'administration
est composé de femmes

Émissions de GES et climat

Réduction de

15% de l'intensité des émissions
par rapport au niveau de
référence de 2022



témoignant des progrès constants
vers les objectifs de **2027** et **2030**

Sécurité

Réduction de

34% du taux total
d'incidents
enregistrables (TTIE)



reflétant un leadership fort en matière
de sécurité, une exécution rigoureuse
et des progrès continus dans notre
démarche « **zéro accident** » à
l'échelle de Superior Plus

Clients

Permettre aux clients de réduire
leurs émissions de GES de plus de

550K tonnes d'équivalent C02
en passant à des carburants à faible teneur en carbone.



0,6 million de dollars
versés aux collectivités de
nos secteurs d'exploitation

Message À Nos Parties Prenantes

Chères parties prenantes,

L'année 2025 a été une année charnière pour Superior; nous avons pris des mesures délibérées pour transformer en profondeur notre mode de fonctionnement et positionner l'entreprise sur la voie d'une croissance rentable et de la création de valeur à long terme. Ces décisions n'ont pas été dictées par des résultats à court terme, mais par la nécessité de bâtir une entreprise plus résiliente, efficace et capable de monter en puissance pour l'avenir.

Dans l'ensemble du portefeuille de Superior, nous nous attachons à développer les capacités nécessaires pour rester compétitifs et réussir durablement. Dans le secteur du propane, cela s'est traduit par l'intégration des activités, la modernisation de nos opérations ainsi que l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité, afin de mieux servir nos clients et de soutenir notre croissance à grande échelle. Chez Certarus, il s'agissait de faire preuve de rigueur face à l'évolution des conditions du marché, de maintenir notre position de leader, de maîtriser les coûts et de cibler des marchés finaux attractifs et en pleine croissance. Ce sont des choix délibérés, fondés sur une vision à long terme de l'entreprise. Ils reflètent notre volonté de préparer Superior à une croissance durable et à une résilience accrue pour les années à venir.

Dans le cadre de cette année de transformation, nous avons pris la décision délibérée de ne pas publier de rapport complet sur le développement durable pour 2025. Nous avons volontairement concentré nos ressources sur le renforcement de nos capacités fondamentales, notamment l'amélioration des systèmes de gestion des données, le renforcement des contrôles relatifs aux données et leur intégration dans les activités de l'entreprise. Ces investissements fondamentaux sont essentiels pour garantir que les informations relatives au développement durable soient exactes, cohérentes et utiles à la prise de décision, et que les résultats en la matière soient intégrés aux activités quotidiennes de l'entreprise.

Cette approche favorise également l'intégration des résultats en matière de développement durable à notre transformation « *Superior Delivers* – propane », en veillant à ce que les futures publications reflètent l'évolution de la stratégie d'entreprise, des priorités d'investissement et du modèle opérationnel. Bien que la communication de l'information financière ait été rationalisée en 2025, notre engagement envers la transparence et l'amélioration continue demeure intact.



En 2027, nous prévoyons de publier un rapport complet sur le développement durable, appuyé par ces capacités renforcées et conforme aux principaux référentiels du secteur. Cela place l'organisation en bonne position pour assurer, à l'avenir, une communication plus solide, crédible et pertinente.

Nous abordons l'année 2026 avec des priorités plus claires, une meilleure cohésion de la direction et un plan opérationnel plus rigoureux. Une transformation en profondeur prend du temps, en particulier dans un secteur soumis aux variations saisonnières et aux aléas météorologiques. Toutefois, nous sommes confiants quant au potentiel de création de valeur à long terme des initiatives en cours.

Je tiens à remercier nos employés pour leur dévouement tout au long de cette année de transition, notre Conseil d'administration pour ses orientations, nos clients pour leur confiance renouvelée et nos actionnaires pour leur soutien constant.

Allan MacDonald

Allan MacDonald
Président et directeur général





À Propos De Supérieur

Superior Plus Corp (TSX:SPB) est un distributeur nord-américain de premier plan de propane, de gaz naturel comprimé (GNC), d'énergies renouvelables ainsi que de produits et services connexes, desservant environ 710 000 comptes clients actifs aux États-Unis et au Canada.

Grâce à ses activités principales, la distribution de propane et la distribution de GNC, de GNR et d'hydrogène, Superior fournit de manière fiable des solutions énergétiques essentielles à une clientèle résidentielle, commerciale, agricole et industrielle, ainsi qu'aux services publics, non raccordés aux réseaux de pipelines. En proposant une distribution d'énergie fiable, flexible et à la demande, Superior aide ses clients à renforcer leur continuité opérationnelle, à mieux gérer leurs besoins énergétiques et à garantir l'accès à un approvisionnement en combustible sûr et constant, partout où cela est nécessaire.



Notre but :

offrir en toute sécurité les solutions énergétiques d'aujourd'hui et de demain pour soutenir la vie et les entreprises de nos clients.



Notre vision :

être reconnu comme le meilleur fournisseur de solutions énergétiques en Amérique du Nord.



Notre mission :

se concentrer sans relâche sur la sécurité. se mettre au défi chaque jour. bâtir des équipes et des opérations de classe mondiale. connaître, attirer et fidéliser les clients.



Nos activités

La division Propane É.-U. distribue du propane et des carburants liquides à des clients résidentiels et commerciaux principalement dans l'est des États-Unis, dans le Midwest et la Californie. Propane É.-U. exerce ses activités sous la désignation Superior Propane Plus ainsi qu'une cinquantaine d'autres noms commerciaux.

Elle distribue et commercialise également du propane et d'autres liquides de gaz naturel auprès de clients grossistes aux États-Unis.



Le secteur Canadian Propane distribue du propane et des carburants liquides à des clients résidentiels et commerciaux partout au Canada. Canadian Propane exerce ses activités principalement sous la désignation Supérieur Propane et huit autres noms commerciaux.

De plus, elle distribue et commercialise également du propane et d'autres liquides de gaz naturel auprès de clients grossistes au Canada.



Fournisseur de solutions complètes d'énergie mobile, actif dans le transport et la vente de gaz naturel comprimé (GNC), de gaz naturel renouvelable (GNR) et d'hydrogène auprès de grands clients industriels et commerciaux en Amérique du Nord.



Sommaire Du Rendement

Indicateur de performance	Unité	2025	2024	2023
Aperçu de Supérieur				
Propane livré par type de client ¹				
Clients résidentiels	millions de gallons	235	225	247
Clients commerciaux	millions de gallons	390	387	427
Clients grossistes	millions de gallons	389	357	390
Volume de propane livré	millions de gallons	1014	969	1064
Volumes de GNC, d'hydrogène et de GNR livrés	milliers de MMBtu	31 329	29 407	24 283
Valeur				
Valeur générée (revenus)	En millions de dollars	2460,6	2 382,3	2 482,1
Valeur distribuée				
Coûts d'exploitation ²	En millions de dollars	1542,4	1 476,1	1 627,6
Canada	En millions de dollars	454,2	400,8	473,8
États-Unis	En millions de dollars	1086,5	1 075,1	1 153,3
Autre ³	En millions de dollars	1,7	0,2	0,5
Salaires et avantages des employés	En millions de dollars	459,1	446,2	408,2
Canada	En millions de dollars	146,9	141,7	138,7
États-Unis	En millions de dollars	312,2	304,5	269,6
Autre	En millions de dollars	0	0	0
Paievements aux bailleurs de fonds ⁴	En millions de dollars	136,4	251,1	209,1
Canada	En millions de dollars	95,2	208,8	168,8
États-Unis	En millions de dollars	41,2	42,4	40,3
Autre	En millions de dollars	0	0	0
Paievements aux gouvernements ⁵	En millions de dollars	27,7	37,1	10,3
Canada	En millions de dollars	9,9	1,7	4,8
États-Unis	En millions de dollars	20,3	27,8	3,9
Autre	En millions de dollars	-2,5	7,7	1,6
Investissements communautaires	En millions de dollars	0,6	0,5	0,9
Valeur conservée ⁶	En millions de dollars	294,4	171,3	226,0

¹ L'indicateur d'activité SASB-IF-GU-000.B a été modifié pour correspondre à la manière dont il est présenté dans le rapport de gestion de l'entreprise. Supérieur communique les informations par secteur d'activités : résidentiel, commercial et vente de gros dans le rapport de gestion. Les clients industriels de Supérieur relèvent du secteur des clients commerciaux.

² Aux fins du présent rapport, les coûts d'exploitation sont définis dans l'élément d'information GRI 201-1 et ne doivent pas être confondus avec ceux prescrits par les normes IFRS. Les coûts d'exploitation incluent les paiements effectués hors de l'organisation pour des matériaux, des composantes de produits, des installations et des achats de services. Ils ne comprennent pas les coûts liés à la restructuration et aux transactions.

³ Les autres incluent Superior Luxembourg Sàrl et la Hongrie

⁴ Les paiements aux bailleurs de fonds incluent les paiements d'intérêts sur les prêts bancaires et les obligations locatives, ainsi que les dividendes versés. La baisse enregistrée en 2025 s'explique principalement par une réduction des dividendes au quatrième trimestre 2024 et par une diminution des paiements d'intérêts.

⁵ Les paiements aux gouvernements concernent uniquement les impôts sur le revenu des sociétés. Les impôts fonciers sont inclus dans les coûts d'exploitation. Cette baisse reflète une activité fiscale moindre dans d'autres juridictions.

⁶ La valeur conservée représente la valeur générée moins la valeur distribuée et ne doit pas être confondue avec les bénéfices non répartis, le résultat net ou toute autre mesure prescrite par les normes IFRS.

Indicateur de performance	Unité	2025	2024	2023
Société				
Taux net de recommandation des clients				
Canadian Propane	Note	52	60	57
Propane États-Unis	Note	55	67	66
Profil de l'effectif				
Effectif total	Nombre	4413	4 778	5 019
Temps plein	Nombre	4018	4 252	Non divulgué
Flexible	Nombre	395	526	Non divulgué
Chauffeurs	Nombre	1704	1 731	Non divulgué
Taux de roulement volontaire des employés à temps plein	%	14,2	13,4	15,2
Taux de roulement involontaire des employés à temps plein	%	11,9	12,0	Non divulgué
Taux de syndicalisation	%	6,9	7,1	7,2
Diversité de genre ⁷				
Homme	%	70,8	72,5	72,3
Femme	%	29,2	27,5	27,7
Femmes au sein du conseil d'administration ⁸	%	33,3	33,3	33,3
Femmes à des postes de direction	%	22,2	20,0	22,2
Femmes représentées à la haute direction	%	25,3	24,7	26,4
Femmes à des postes de gestion	%	38,6	31,3	29,5
Diversité des groupes désignés ⁹				
Minorités visibles	%	13,3	10,8	9,7
Militaires/anciens combattants	%	1,7	2,5	2,5
Autochtones	%	0,9	0,9	0,9
Personnes handicapées	%	4,2	1,5	1,8
Minorités visibles à des postes de direction	%	13,5	10	20,0
Diversité relative à l'âge				
Moins de 30 ans	%	7,9	7,5	8,0
De 30 à 50 ans	%	47,6	46,7	47,1
Plus de 50 ans	%	44,5	45,8	44,9
Formation et perfectionnement professionnel				
Formation sur la sensibilisation aux questions autochtones ¹⁰	% d'employés	12	84	98
Employés admissibles ayant fait l'objet d'une évaluation régulière de leur rendement et de leur avancement professionnel ¹¹	%	95	99	95
Heures de formation	Heures	39 121	31 159	33 233

⁷ Toutes les données sur la diversité sont fondées sur l'auto-identification volontaire.

⁸ Comprend tous les membres indépendants du conseil d'administration au 31 décembre 2025.

⁹ Selon la définition de l'article 3 de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (Canada) et selon une déclaration volontaire annuelle

¹⁰ Une formation de sensibilisation aux Autochtones est offerte aux employés canadiens de Superior Propane, de Superior Gas Liquids et de Superior Plus.

¹¹ S'applique aux employés permanents. Les employés saisonniers, contractuels et occasionnels sont exclus.

Indicateur de performance	Unité	2025	2024	2023
Santé et sécurité				
Superior Plus				
Décès	Nombre	0	0	1
Taux de décès	Cas/200 000 heures de travail	0	0	0,03
Taux total de blessures enregistrables (TTBE) ¹²	Blessures/200 000 heures de travail	3,16	4,46	4,06
Taux d'incidents avec jours d'absence, de restriction de tâches et de transfert (DART) ¹³	Incidents/200 000 heures de travail	2,65	3,41	3,12
Nombre d'accidents et d'incidents ¹⁴	Nombre	5	11	29
Nombre d'heures travaillées	Nombre	7 088 750	7 442 471	8 074 449
Percentiles selon le système de mesure de sécurité BASIC pour :¹⁵				
Conduite dangereuse	Percentiles	3,70	0,80	1,67
Heures de service	Percentiles	0,0	0,0	0,0
Aptitude des chauffeurs	Percentiles	0,0	0,0	0,0
Substances réglementées/alcool	Percentiles	0,0	0,0	0,3
Entretien des véhicules	Percentiles	12,30	7,5	10,83
Conformité en matière de substances dangereuses	Percentiles	18,30	13,0	9,83
Intégrité des actifs et sécurité des processus				
Nombre de rejets à signaler ¹⁶	Nombre	12	12	10
Volume des rejets à signaler (non-propane)	m ³	0,33	0,46	0,75
Longueur des pipelines de distribution de gaz ¹⁷	km	91	91	91
Incidents à signaler relatifs aux pipelines	Nombre	1	0	0
Ordonnances de mesures correctives	Nombre	1	0	0
Avis de violations probables	Nombre	0	0	0
Pourcentage du pipeline de distribution qui est en :				
fonte et (ou) fer forgé	% par la longueur	0	0	0
acier non protégé	% par la longueur	0	0	0
Pourcentage de gazoduc inspecté	% par la longueur	65	65	65
Amendes environnementales importantes	Nombre	0	0	0
Forages d'urgence menés ¹⁸	Nombre	186	373	212
Santé et sécurité				
Certarus				
Décès ¹⁹	Nombre	1	0	0
Taux de décès	Cas/200 000 heures de travail	0,11	0	0
Taux total de blessures enregistrables (TTBE)	Blessures/200 000 heures de travail	2,03	1,33	1,25
Taux d'incidents avec jours d'absence, de restriction de tâches et de transfert (DART)	Incidents/200 000 heures de travail	1,58	1,11	1,25

¹² Le taux total d'incidents enregistrables (TTIE) est le taux d'occurrence d'incidents enregistrables pour 100 employés d'un milieu de travail donné sur une période d'un an.

¹³ Le taux d'incidents avec jours d'absence, de restriction de tâches et de transfert (DART) correspond à un incident où un employé blessé a dû s'absenter, faire l'objet d'une restriction d'activité ou être transféré à un autre poste pour se rétablir de sa blessure liée au travail.

¹⁴ Supérieur déclare l'indicateur SASB TR-RO-540a.1 en utilisant la définition d'incident du ministère des Transports d'un accident de véhicule à moteur commercial qui entraîne un décès, des blessures nécessitant une attention médicale immédiate hors site ou des dommages suffisamment importants pour nécessiter le remorquage du véhicule.

¹⁵ Les percentiles selon les Behavior Analysis and Safety Improvement Categories (« BASIC ») sont calculés par la Federal Motor Carrier Safety Administration des États-Unis et comprennent uniquement les données américaines. En raison des acquisitions, le propane américain exerce ses activités sous 12 numéros du Department of Transport (DOT). Aux fins de ce rapport, une moyenne des percentiles des 12 numéros du ministère des Transports a été calculée pour la période de 24 mois précédant le 31 décembre.

¹⁶ Les rejets à signaler sont définis par l'organisme de réglementation concerné de la région où se produisent les rejets

¹⁷ Les données sur les pipelines comprennent les activités de services publics Stittco de Canadian Propane au Manitoba et à Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest.

¹⁸ Ne comprend que les données du Canada.

¹⁹ Un incident du travail mortel est survenu au cours de la période considérée. La sécurité demeure une priorité absolue, et cet incident a donné lieu à un examen approfondi des mesures de contrôle et des pratiques opérationnelles.

Indicateur de performance	Unité	2025	2024	2023
Santé et sécurité				
Nombre d'accidents et d'incidents	Nombre	6	6	6
Nombre d'heures travaillées	Nombre	1 774 652	1 802 918	1 442 064
Percentiles selon le système de mesure de sécurité BASIC pour :				
Conduite dangereuse	Percentiles	0	0	1
Heures de service	Percentiles	10	0	0
Aptitude des chauffeurs	Percentiles	57	0	0
Substances réglementées/alcool	Percentiles	0	0	0
Entretien des véhicules	Percentiles	22	13	19
Conformité en matière de substances dangereuses	Percentiles	35	0	S.O.
Nombre de rejets à signaler	Nombre	5	3	3
Forages d'urgence menés	Nombre	24	45	43
Environnement				
Consommation d'énergie				
Énergie totale consommée	GJ	2 286 122	2 322 355	2 038 484
Propane	GJ	66 236	66 200	91 489
Essence	GJ	224 537	292 278	211 412
Diesel	GJ	1 062 043	1 048 194	1 035 234
Gaz naturel	GJ	759 857	742 929	517 163
Électricité	GJ	173 450	172 707	176 836
Intensité énergétique	GJ/milliers de MMBtu	18,50	19,90	17,57
Émissions de GES				
Total des émissions de GES des portées 1 et 2	tCO ₂ e	160 243	171 835,62	157 869
Émissions directes de GES de portée 1	tCO ₂ e	145 001	155 932,62	140 611
Émissions indirectes de GES de portée 2	tCO ₂ e	15 242	15 903,00	17 258
Intensité des émissions de GES des portées 1 et 2	tCO ₂ e/milliers de MMBtu	1,30	1,47	1,41
Émissions de portée 3 ²⁰	tCO ₂ e	8,629774	8 176 810	8 517 223
Catégorie 1		1,411388	1 313 072	1 500 772
Catégorie 2		0	7 186	8 789
Catégorie 3		24161	24 705	23 449
Catégorie 4		24862	27 407	28 785
Catégorie 5		2164	1 157	1 242
Catégorie 6		704	569	795
Catégorie 11		7 166 495	6 806 903	6 953 390
Qualité de l'air²¹				
NO _x	mT	166,5	160,6	114,8
SO ₂	mT	0,5	0,4	0,4
VOC	mT	51,3	51,1	36,2
PM ₁₀	mT	21,1	20,4	15,8

²⁰ Catégories 1 et 2 : Les émissions en amont associées aux produits que Superior Plus achète et vend aux clients ont été estimées à l'aide de facteurs d'émission en amont pour ces produits. Le montant du capital était négligeable pour l'année et a été inclus dans la catégorie 1. Notez que les émissions en amont sont estimées en fonction des volumes vendus. Catégorie 3 : Les activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans la portée 1 ou la portée 2) comprennent les émissions associées aux activités en amont liées à ces combustibles. Catégorie 4 : Inclut principalement les émissions associées aux services de transport achetés par Superior Plus. Il s'agit de services de transport par camion et ferroviaire utilisés par les entreprises Superior Plus. Catégorie 5 et 6 : Les émissions ont été estimées approximativement à l'aide des données sur les dépenses fournies par Superior Plus et d'un facteur d'émission EEIO du modèle EEIO de l'EPA. Catégorie 11 : Les émissions de cette catégorie ont été estimées en supposant que tous les produits Superior Plus sont des produits énergétiques (carburant) qui sont brûlés. Il est à noter que les produits Superior Plus comprennent le gaz naturel renouvelable (GNR), qui est considéré comme une biomasse aux fins du présent rapport. Par conséquent, conformément au protocole sur les GES, les émissions.

²¹ Comprend les données de Certarus uniquement.

Tableaux de L'index des Cadres

Objectifs de développement durable de l'ONU

Les Nations Unies ont établi 17 objectifs de développement durable (ODD) dans le but de mettre fin à la pauvreté, de protéger la planète et d'assurer la paix et la prospérité pour tous les peuples d'ici à 2030. Nous reconnaissons l'importance de tous les ODD et nous nous concentrons sur les ODD sur lesquels nous pouvons avoir la plus grande influence.

ODD	Exemples de la façon dont nous soutenons les objectifs	
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tous les âges	- Nous nous engageons à protéger la santé et la sécurité de nos clients, de nos communautés et de nos employés par le biais de nos programmes de santé et de sécurité, et de gestion de l'intégrité des actifs. - Nous offrons des ressources complètes en matière de bien-être mental à notre personnel.
 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	- Nous sommes résolus à améliorer les possibilités d'avancement professionnel et d'apprentissage pour nos employés, et à créer un environnement de travail sûr et inclusif pour tous. - Chaque année, nous soutenons l'éducation des jeunes autochtones par le biais du programme national de bourses pour les étudiants autochtones d'Indspire.
 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.	Nous avons lancé un comité DEI dans le but de créer un cadre qui favorise un changement mesurable et soutient le succès de notre main-d'œuvre diversifiée en fournissant des ressources et de la formation afin d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes au sein de notre entreprise.
 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	- Nous sommes fiers de notre capacité à fournir des produits et des services énergétiques à plus faible émission de carbone de manière sûre et fiable, y compris fournir de l'énergie aux collectivités rurales et éloignées. - Nous explorons des moyens d'intégrer des carburants à plus faible teneur en carbone (p. ex. GNC, hydrogène) et développons notre réseau mobile de distribution d'énergie, aidant nos clients à accélérer leur adoption de solutions énergétiques à faibles ou zéro émission.
 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Promouvoir une croissance économique inclusive et durable, l'emploi et un travail décent pour tous	- Grâce à nos politiques et à nos programmes, nous protégeons les droits des travailleurs et promouvons la diversité et un milieu de travail sécuritaire. - Nous offrons à nos employés des possibilités d'avancement professionnel et d'apprentissage, et nous souscrivons aux principes de l'égalité d'accès à l'emploi.
 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	Bâtir des infrastructures résilientes, promouvoir l'industrialisation durable et encourager l'innovation	- Nous participons activement à plusieurs associations de l'industrie qui contribuent au partage des connaissances. - Grâce à des acquisitions stratégiques et à des partenariats, nous fournissons des carburants énergétiques à plus faible teneur en carbone aux collectivités. Nous avons aidé des organisations ayant des activités dans des régions éloignées à passer du diesel à des carburants à plus faible teneur en carbone pour la production principale d'énergie. Nous soutenons également le développement de l'économie de l'hydrogène et la croissance du GNR en reliant les projets aux marchés.
 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables	- L'énergie à faible émission de carbone que nous fournissons offre des améliorations significatives aux émissions par rapport aux solutions de recharge conventionnelles, ce qui se traduit par une meilleure qualité de l'air. - Nos solutions énergétiques mobiles à faible émission de carbone sont mieux adaptées pour appuyer les mesures de secours offertes en cas de catastrophe. Nous avons aidé à réagir aux catastrophes aux États-Unis et au Canada, en offrant des secours pour soutenir les services publics et les entreprises locales.
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs effets	- Nous mettons en œuvre des stratégies d'atténuation qui réduisent nos émissions de GES et avons augmenté la gamme d'énergies à faible émission de carbone livrées à nos clients pour réduire les leurs. - Grâce à notre plateforme d'équipement mobile, nous sommes également en mesure de comprimer le gaz naturel qui serait autrement brûlé à la torche ou évacué, en livrant le gaz capté pour la consommation des clients ou à un point d'injection de pipeline, offrant ainsi des réductions substantielles des émissions de GES. - Comme il est indiqué dans les actions en vue d'atteindre l'ODD 11 ci-dessus, nous avons la possibilité d'offrir des secours rapides et efficaces en cas de catastrophe grâce à notre plateforme d'équipement mobile flexible qui peut être rapidement déployée en cas de besoin pour répondre aux phénomènes climatiques.

GIFCC/NCID 2

Réponse, lien ou informations supplémentaires

Gouvernance

Divulguer la gouvernance de l'entreprise en ce qui concerne les risques et les possibilités liés au climat.

Décrire la surveillance des risques et des possibilités liés aux changements climatiques par le Conseil

Gouvernance, gestion, climat et émissions de GES, Circulaire d'information de la direction 2024

Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des possibilités liés aux changements climatiques.

Gestion, climat et émissions de GES

Stratégie

Divulguer les répercussions réelles et potentielles des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise, lorsque cette information est importante.

Décrire les risques et les possibilités liés au climat que l'entreprise a identifiés à court, moyen et long terme.

**Climat et émissions de GES
Notice annuelle 2024**

Décrire l'incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.

Climat et émissions de GES

Gestion du risque

Divulguer la façon dont l'entreprise identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.

Décrire les processus de l'entreprise pour déterminer et évaluer les risques liés aux changements climatiques.

Direction

Décrire les processus de l'entreprise pour gérer les risques liés aux changements climatiques.

Climat et émissions de GES

Décrire comment les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés à la gestion globale des risques de l'entreprise.

Gestion, climat et émissions de GES

Paramètres et cibles

Divulguer les paramètres et les cibles utilisés pour évaluer et gérer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques pertinents lorsque ces renseignements sont importants.

Divulguer les paramètres utilisés par l'entreprise pour évaluer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.

Tableau de données

Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1, 2 et, le cas échéant, de portée 3, ainsi que les risques connexes.

Climat et émissions de GES, tableau de données

Décrire les cibles utilisées par l'entreprise pour gérer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques et le rendement par rapport aux cibles.

Climat et émissions de GES

SASB

Norme sur les services publics et les distributeurs de gaz

Code SASB	Paramètre	Réponse, lien ou informations supplémentaires
Abordabilité de l'énergie		
IF-GU-240a.1	Tarif moyen de vente au détail du gaz pour : 1) les clients résidentiels, 2) les clients commerciaux, 3) les clients industriels et 4) les services de transport uniquement	La distribution de propane est une activité locale fondée sur les relations, et la concurrence est le produit du prix et du niveau de service. Les prix du propane comme produit de base ne sont pas réglementés. Supérieur fixe les prix à l'échelle des entreprises, des marchés régionaux et locaux. Ces prix sont principalement basés sur une marge supérieure aux coûts de produit et de transport qui sont généralement répercutés sur les clients, mais sont également influencés par les coûts locaux d'autres carburants. Pour plus d'informations sur l'approche de Supérieur pour soutenir les clients, veuillez consulter la section Engagement et satisfaction de la clientèle de ce rapport.
IF-GU-240a.2	Facture de gaz mensuelle habituelle pour les clients résidentiels pour : 1) 50 MMBtu et 2) 100 MMBtu de gaz livré par année	Les prix du propane comme produit de base ne sont pas réglementés. Pour plus d'informations sur l'approche de Supérieur pour soutenir les clients, veuillez consulter la section Engagement et satisfaction de la clientèle de ce rapport.
IF-GU-240a.3	Nombre de débranchements du gaz de clients résidentiels pour non-paiement, pourcentage de rebranchement dans les 30 jours	Engagement et satisfaction de la clientèle
IF-GU-240a.4	Discussion sur l'incidence de facteurs externes sur l'abordabilité pour les clients	
Efficacité d'utilisation finale		
IF-GU-420a.1	Pourcentage des revenus tirés des services publics de gaz provenant de structures tarifaires qui : 1) sont découplées 2) contiennent un mécanisme d'ajustement pour perte de revenus (MAPR)	Ne s'applique pas à Superior Plus, car les prix du propane comme produit de base ne sont pas réglementés.
IF-GU-420a.2	Économies sur le gaz pour les clients grâce aux mesures d'efficacité par marché	Ne s'applique pas à Superior Plus, car les prix du propane comme produit de base ne sont pas réglementés.
Intégrité de l'infrastructure de livraison de gaz		
IF-GU-540a.1	Nombre : 1) d'incidents à signaler aux pipelines 2) d'ordonnances de mesures correctives (OMC) 3) d'avis de violation probable (AVP)	Tableau de données

Code SASB	Paramètre	Réponse, lien ou informations supplémentaires
Intégrité de l'infrastructure de livraison de gaz		
IF-GU-540a.2	Pourcentage de pipelines de distribution qui sont en : 1) fonte ou fer puddlé 2) acier non protégé	Tableau de données
IF-GU-540a.3	Pourcentage de pipelines de gaz inspectés destinés : 1) au transport 2) à la distribution	(1) Sans objet. Supérieur n'exploite pas de pipelines de transport. (2) Tableau de données
IF-GU-540a.4	Description des efforts déployés pour gérer l'intégrité de l'infrastructure de livraison de gaz, y compris les risques liés à la sécurité et aux émissions	Veuillez consulter les sections Intégrité des actifs et Préparation aux situations d'urgence du présent rapport.
Indicateur de l'activité		
IF-GU-000.A	Nombre de : 1) clients résidentiels, 2) clients commerciaux, 3) clients industriels servis	Rapport annuel 2025
IF-GU-000.B	Quantité de gaz naturel livrée aux : 1) clients résidentiels, 2) clients commerciaux, 3) clients industriels et transférés à, 4) une tierce partie	Tableau de données
IF-GU-000.C	Longueur des pipelines de gaz destinés : 1) au transport et 2) à la distribution	(1) Sans objet. Supérieur n'exploite pas de pipelines de transport. (2) Tableau de données

Norme du secteur du transport routier

Code SASB	Paramètre	Réponse, lien ou informations supplémentaires
Émissions de gaz à effet de serre		
TR-RO-110a.1	Émissions brutes totales de portée 1	Tableau de données
TR-RO-110a.2	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme en matière de gestion des émissions de portée 1, des cibles de réduction des émissions et de l'analyse de la performance par rapport à ces cibles	Rapport de développement durable 2024
TR-RO-110a.3	1) Carburant total consommé 2) Pourcentage de gaz naturel 3) Pourcentage renouvelable	(1) Tableau de données

Code SASB	Paramètre	Réponse, lien ou informations supplémentaires
Qualité de l'air		
TR-RO-120a.1	Émissions atmosphériques des polluants suivants : (1) NOx (excluant N2O), (2) Sox et (3) particules (PM10)	Tableau de données
Conditions de travail des chauffeurs		
TR-RO-320a.1	1) Taux total d'incidents enregistrables (TTIE) et 2) Taux de décès pour : a) les employés directs et les b) les employés contractuels	Tableau de données
TR-RO-320a.2	Taux de roulement 1) volontaire et 2) involontaire de tout le personnel	Tableau de données
TR-RO-320a.3	Description de l'approche en matière de gestion des risques à court et à long terme pour la santé des chauffeurs	Rapport de développement durable 2024
Gestion des accidents et de la sécurité		
TR-RO-540a.1	Nombre d'accidents et d'incidents de la route	Tableau de données
TR-RO-540a.2	Percentiles selon le système de mesure de sécurité BASIC pour : 1) la conduite dangereuse, 2) la conformité en matière d'heures de service, 3) l'aptitude des chauffeurs, 4) les substances réglementées/l'alcool, 5) l'entretien des véhicules 6) la conformité en matière de matières dangereuses	Tableau de données
TR-RO-540a.3	(1) Nombre et (2) volume total de déversements et de rejets dans l'environnement	Tableau de données

GRI

Sujet GRI	Éléments d'information GRI	Renvoi dans le rapport, informations supplémentaires ou lien
Éléments généraux d'information		
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-1 Renseignements sur l'entreprise	À propos de Supérieur
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-2 Entités incluses dans le rapport sur le développement durable de l'entreprise	À propos du présent rapport
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-3 Période de déclaration, fréquence et point de contact	À propos du présent rapport
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-4 Retraitements de l'information	À propos de ce rapport, Tableau de données
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-5 Vérification externe	À propos du présent rapport
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	À propos de Supérieur
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-7 Employés	Tableau de données
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Rapport de développement durable 2024
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-10 Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport de développement durable 2024
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-11 Président de la plus haute instance de gouvernance	Rapport de développement durable 2024
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des répercussions	Rapport de développement durable 2024
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des répercussions	Rapport de développement durable 2024
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le rapport sur le développement durable	Rapport de développement durable 2024
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-15 Conflits d'intérêts	Circulaire d'information de la direction 2025, Notice annuelle 2025
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-16 Communication des préoccupations essentielles	Direction

Sujet GRI	Éléments d'information GRI	Renvoi dans le rapport, informations supplémentaires ou lien
Éléments généraux d'information		
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-17 Connaissance collective de l'organe de gouvernance le plus élevé	Circulaire d'information de la direction 2025
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-18 Évaluation du rendement de l'organe de gouvernance le plus élevé	Circulaire d'information de la direction 2025
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-19 Politiques de rémunération	Circulaire d'information de la direction 2025
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Circulaire d'information de la direction 2025
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-22 Déclaration sur la stratégie en matière de développement durable	Durabilité chez Supérieur
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-23 Engagements en matière de politiques	Direction
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-24 Intégration des engagements en matière de politiques	Direction
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-26 Mécanismes pour demander des conseils et faire part de ses préoccupations	Direction, Circulaire d'information de la direction 2025
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-28 Associations de membres	Rapport de développement durable 2024
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-29 Approche à l'égard de l'engagement des parties prenantes	Rapport de développement durable 2024
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-30 Conventions collectives	Expérience du rapport de développement durable 2024
Enjeux importants		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-1 Processus pour déterminer les enjeux importants	Durabilité chez Supérieur
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-2 Liste des enjeux importants	Durabilité chez Supérieur
Normes spécifiques à un enjeu		
Performance économique		
GRI 201 : Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Tableau de données
GRI 201 : Performance économique 2016	201-2 Incidences financières et autres risque et occasions liés aux changements climatiques	Rapport de développement durable 2024

Sujet GRI	Éléments d'information GRI	Renvoi dans le rapport, informations supplémentaires ou lien
Normes spécifiques à un enjeu		
Performance économique		
GRI 201 : Performance économique 2016	201-3 Obligations définies dans le régime à prestations déterminées et les autres régimes de retraite	Circulaire d'information de la direction 2025, Rapport annuel 2025
GRI 201 : Performance économique 2016	201-4 Aide financière d'un gouvernement	Supérieur n'a pas reçu d'aide financière du gouvernement au cours de l'exercice visé par le rapport.
Anticorruption		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Politique de lutte contre la corruption et Code de conduite des affaires et d'éthique, consultez notre site Web.
Énergie		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation d'énergie de l'entreprise	Tableau de données
GRI 302 : Énergie 2016	302-3 Intensité énergétique	Tableau de données
Eau et effluents		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Rapport de développement durable 2024
Émissions		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions de GES directes (portée 1)	Tableau de données
GRI 305 : Émissions 2016	305-2 Émissions de GES indirectes (portée 2)	Tableau de données
GRI 305 : Émissions 2016	305-4 Intensité des émissions de GES	Tableau de données
GRI 305 : Émissions 2016	305-5 Réduction des émissions de GES	Rapport de développement durable 2024

Sujet GRI	Éléments d'information GRI	Renvoi dans le rapport, informations supplémentaires ou lien
Normes spécifiques à un enjeu		
Déchets		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
Autochtones		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Embauche de nouveaux employés et roulement du personnel	Tableau de données
Santé et sécurité au travail		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Rapport de développement durable 2024
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur l'incident	Rapport de développement durable 2024
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-5 Formation des travailleurs sur la santé et de sécurité au travail	Rapport de développement durable 2024
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Rapport de développement durable 2024
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-9 Blessures liées au travail	Rapport de développement durable 2024
Formation et éducation		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-2 Programmes de mises à niveau des compétences des employés et programme d'aide à la transition;	Rapport de développement durable 2024
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-3 3 Pourcentage d'employés faisant l'objet d'une évaluation régulière du rendement et de leur avancement professionnel	Tableau de données

Sujet GRI	Éléments d'information GRI	Renvoi dans le rapport, informations supplémentaires ou lien
Normes spécifiques à un enjeu		
Diversité et égalité des chances		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité au sein des organes de gouvernance et des employés	Tableau de données
Non-discrimination		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Direction
Liberté d'association et négociation collective		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
Droits des Autochtones		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
GRI 411 : Droits des Autochtones 2016	411-1 Incidents de violations des droits autochtones	À notre connaissance, nous ne sommes au courant d'aucun incident de violation des droits des Autochtones.
Communautés locales		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
Santé et sécurité des clients		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
Confidentialité des données des clients		
GRI 3 : Enjeux importants 2021	3-3 Gestion de l'enjeu important	Rapport de développement durable 2024
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Nous n'avons reçu aucune plainte fondée concernant la confidentialité des données des clients. Nous n'avons pas détecté de fuites, de vols ou de pertes de données clients en 2024.

Information Prospective

Information Prospective

Le présent rapport sur le développement durable contient des renseignements ou des énoncés qui sont ou peuvent être des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Lorsqu'ils sont utilisés dans cette présentation, les mots « peut », « devra », « devrait », « s'attend à », « planifie », « anticipe », « croit », « estime », « prédit », « prévoit », « projette », « a l'intention de », « cible », « potentiel », « continue », la forme négative de ces termes ou toute terminologie de nature similaire en ce qui concerne Superior ou une société affiliée ou une filiale de Superior ont pour but d'indiquer les énoncés prospectifs. Les informations prospectives contenues dans le présent document portent notamment sur : les initiatives prévues dans le cadre du programme de transformation « *Superior*

Delivers », l'incidence de cette transformation et notre capacité à la mener à bien, ainsi que son incidence sur nos résultats en matière d'émissions, notre stratégie en cours d'élaboration visant à fournir des solutions énergétiques à nos clients, nos objectifs de réduction de l'intensité des émissions des champs d'application 1 et 2 ainsi que les initiatives connexes, et notre projet de publier un rapport complet sur le développement durable pour l'année 2026.

Le contenu et les données mentionnés dans ce rapport se concentrent principalement sur nos opérations du 1er janvier au 31 décembre 2025, sauf indication contraire. Des informations sur certains événements ou activités connus en 2026 sont également incluses. Aucune partie ne devrait se fier indûment à ces déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du rapport. Toutes les déclarations

prospectives sont fondées sur les connaissances et les attentes raisonnables de la direction au moment de la publication. Nous ne nous engageons pas à fournir d'autres mises à jour ou modifications aux données ou aux déclarations prospectives contenues dans ce rapport. Ni la distribution future de ce document ni la disponibilité dudit document sous forme d'archives sur notre site Web ne doivent être considérées comme constituant une mise à jour ou une réaffirmation de ces chiffres ou déclarations à une date ultérieure. Toute mise à jour future ne sera fournie que par le biais d'une divulgation publique indiquant ce fait.

Ces publications ont été préparées à la demande des actionnaires ou pour des raisons de commodité et intentionnellement axées sur des événements futurs inconnus qu'il nous a été demandé de prendre en considération. Les énoncés prospectifs et autres concernant

les efforts et les aspirations en matière d'environnement et d'autres activités de développement durable ne visent pas à communiquer des renseignements importants ou à indiquer qu'il s'agit d'informations requises en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

En outre, les déclarations environnementales historiques, actuelles et prospectives et d'autres énoncés liés au développement durable peuvent être fondés sur des normes pour mesurer les progrès qui sont encore en cours d'élaboration, des contrôles et des processus internes qui continuent d'évoluer, et des hypothèses qui sont susceptibles d'être modifiées à l'avenir, notamment les lois et l'élaboration de règles futures. Les déclarations prospectives et autres concernant les efforts et les aspirations en matière d'environnement et d'autres activités de développement durable sont fournis à des fins d'information uniquement et ne sont pas envisagées comme une publicité pour les capitaux propres, les dettes, les entreprises, les produits ou les services de Superior, et le lecteur est expressément informé que toute divulgation demandée par un investisseur ou toute divulgation future requise n'est pas et ne doit pas être interprétée comme étant un incitatif pour que le lecteur achète un produit ou des services. Les déclarations et l'analyse contenues dans ces publications représentent un effort de bonne foi de Superior pour répondre aux demandes des investisseurs malgré des variables inconnues importantes et, parfois, des données de marché incohérentes, des signaux de politique gouvernementale et des calculs, des méthodologies ou des normes de rapport.

D'autres informations prospectives sont fournies à des fins d'information au sujet des attentes et des plans de la direction pour l'avenir et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les informations prospectives contenues dans les présentes se fondent sur diverses hypothèses et prévisions qui, selon Superior, sont raisonnables compte tenu des circonstances. Rien ne garantit que ces hypothèses et prévisions s'avéreront exactes. Ces hypothèses et attentes s'appuient sur l'information actuellement disponible pour Superior, y compris des renseignements provenant

d'analystes indépendants du secteur et d'autres sources externes, et sur les performances historiques des activités de Superior. Ces hypothèses comprennent notamment celles concernant la croissance de chacune des activités de Superior, notre capacité à atteindre les objectifs et les cibles du programme de transformation « *Superior Delivers* » ainsi que les hypothèses sous-jacentes à ces objectifs et cibles, les résultats financiers prévus, les tendances actuelles des affaires et de l'économie, le montant des dividendes futurs versés par Superior, les perspectives commerciales, l'utilisation de la base fiscale, l'évolution de la réglementation, les taux de change et les taux d'intérêt, l'évolution future des prix des produits de base liés au secteur pétrolier et gazier, les niveaux futurs d'activité des appareils de forage, les données de négociation, les estimations de coûts, notre capacité à obtenir du financement à des conditions acceptables, la durée de vie utile prévue des installations et les déclarations concernant le fonds de roulement net et les besoins en dépenses d'investissement de Superior, ainsi que les hypothèses énoncées dans la section « Perspectives financières » du rapport de gestion accompagnant nos états financiers du premier trimestre de 2026 (« rapport de gestion du T1 2026 ») et d'autres hypothèses divulguées dans le rapport de gestion accompagnant nos états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (« rapport de gestion annuel 2025 »), documents qui peuvent tous être consultés sur SEDAR+ à www.sedar.ca et sur le site Web de Superior www.superiorplus.com/investorrelations/financial-reports/. Les informations prospectives sont également assujetties aux risques et incertitudes énoncés ci-après.

Les informations prospectives sont également assujetties aux risques et incertitudes énoncés ci-après. En raison de leur nature, les informations prospectives comportent un grand nombre d'hypothèses, de risques et d'incertitudes, tant sur le plan général que particulier. Si un ou plusieurs risques ou incertitudes devaient se matérialiser ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient erronées, étant donné que de nombreux facteurs importants

sont indépendants de notre volonté, la performance ou les résultats financiers réels de Superior pourraient différer considérablement des estimations et des attentes envisagées, exprimées ou sous-entendues dans les informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment : le succès et le calendrier de réalisation des initiatives du programme de transformation « *Superior Delivers* », la hausse des charges du service de la dette, des conditions météorologiques différant sensiblement de la moyenne observée sur cinq ans, la perte de personnel clé, les fluctuations des devises et des taux de change, les fluctuations du prix des matières premières, la hausse de l'inflation, une couverture d'assurance insuffisante, les obligations fiscales exigibles, le risque de contrepartie, le respect des lois et réglementations environnementales, une baisse de la demande de la clientèle, les risques opérationnels liés à nos installations, les cas de force majeure, les questions relatives aux relations de travail, notre capacité à accéder à des sources externes de financement par emprunt et par capitaux propres, les risques liés à une évaluation erronée de la valeur dans le cadre d'acquisitions, l'incapacité à réaliser les économies de coûts et les synergies attendues de ces acquisitions, ainsi que les risques énoncés (i) dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2026 et dans le rapport de gestion 2025, sous la rubrique « Facteurs de risque », et (ii) dans la plus récente notice annuelle de Superior. La liste d'hypothèses, de risques et d'incertitudes qui précède n'est pas exhaustive.

Lorsqu'ils s'appuient sur les informations prospectives de Superior pour prendre des décisions au sujet de Superior, les investisseurs et d'autres parties prenantes devraient examiner attentivement les facteurs précédents, les autres incertitudes et les événements potentiels. Toute information prospective est fournie à la date du présent document et, sauf si la loi l'exige, Superior ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser ces informations pour tenir compte de nouveaux renseignements, qu'ils soient ultérieurs ou autre. Pour les raisons énoncées ci-dessus, les investisseurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur l'information prospective.



MICONE Consulting Inc.

STATEMENT OF VERIFICATION

This Statement of Verification is for:

Company Name:

Superior Plus

Mailing address:

155 Wellington Street West, Suite 3610
Toronto, Ontario M5V 3H1

Operation Locations:

Canada & USA



Introduction:

MICONE Consulting Inc. (MICONE) was retained by Superior Plus (Superior) to provide third party verification for their sustainability report. Superior's sustainability report covers their sustainability metrics, which includes GHG emissions, for all their operations in Canada and USA for the 2025 Calendar Year.

This verification was carried out in accordance with ISO standards, Canada's Greenhouse Gas Quantification Requirements - Greenhouse Gas Reporting Program, Canada's National Inventory Report: Greenhouse Gas Sources and Sinks in Canada, the US EPA GHG Emission Factors Hub, the WBCSD/WRI GHG Protocol, SASB Standards for Gas Utilities & Distributors, and the GRI Sustainability Reporting Standard.

The verification was conducted to a reasonable level of assurance for Scope 1 emissions, and a limited level of assurance for Scope 2 emissions.

Verification Scope:

Item	Sustainability Metrics Verification – Superior Canada & USA Operations
Verification Boundary	Canadian Propane, US Propane and Certarus business units
Sustainability Metric Sources	Scope 1 emissions: Stationary and vehicle fuel combustion (diesel, propane and gasoline), flaring, venting and fugitive emissions. Scope 2 emissions: Heating - Natural Gas, Purchased Electricity, where applicable.
GHG Scope	Scope 1 and 2 emissions Carbon dioxide (CO ₂); Methane (CH ₄); Nitrous oxide (N ₂ O)



MICONE Consulting Inc.

Time Period	January 1, 2025 – December 31, 2025
Quantification Protocol(s)	• Canada's Greenhouse Gas Quantification Requirements - Greenhouse Gas Reporting Program • Canada's National Inventory Report: Greenhouse Gas Sources and Sinks in Canada • US EPA GHG Emission Factors Hub • SASB Standards for Gas Utilities & Distributors • GRI Sustainability Reporting Standard • The World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) / World Resources Institute (WRI) Greenhouse Gas protocol
Activities	Propane and distillates supplier
Fuel	Natural Gas, Propane, Diesel and Gasoline
Final Assertion for Sustainability Metrics	<u>GHG Data:</u> <u>Canada Propane, US Propane, Superior Gas Liquids (SGL), KUE and Certarus::</u> ▶ Total Scope 1 GHG emissions [metric tons of CO₂e] = 145,001.08 ▶ Total Scope 2 GHG emissions [metric tons of CO₂e] = 15,242.27 ▶ Total Emissions [metric tons of CO₂e] = 160,243.35
Verification Objective	The objective of the verification was to provide an independent assessment of Superior's sustainability report and to identify any material and immaterial errors, omissions, or misrepresentations to the Scope 1 and Scope 2 GHG emissions reported and to provide our opinion on whether the report was prepared in accordance with applicable standards and criteria.
Level of Assurance	The verification was conducted to a reasonable level of assurance for Scope 1 emissions, which provides a high level of assurance that the facility's assertion is materially correct and prepared in accordance with the requirements of applicable standards and regulations. The verification was conducted to a limited level of assurance for Scope 2 emissions, which provides assurance that the facility's assertion is not materially incorrect and did not deviate from the requirements of applicable standards and regulations.
Program Criteria	Generating sufficient and appropriate evidence to support our opinion will involve executing verification procedures that assess the assertion against the following criteria: • SASB Standards for Gas Utilities & Distributors • GRI Sustainability Reporting Standard • The World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) / World Resources Institute (WRI) Greenhouse Gas protocol • ISO 14064 Greenhouse gases - Part 1: Specification with guidance at the organization level for quantification and reporting of greenhouse gas emissions and removals, (ISO 14064-1). • ISO 14064 Greenhouse gases - Part 3: Specification with guidance for the verification and validation of greenhouse gas statements



MICONE Consulting Inc.

	• Canada's Greenhouse Gas Quantification Requirements - Greenhouse Gas Reporting Program • Canada's National Inventory Report: Greenhouse Gas Sources and Sinks in Canada • US EPA GHG Emission Factors Hub *Should any discrepancies exist between ISO and regulatory criteria, the regulatory criteria shall take precedence.
Verification Scope	The verification assesses Superior's facilities, equipment, calculations and supporting information used to quantify Scope 1 and Scope 2 GHG emissions for the period January 1, 2025 – December 31, 2025.



MICONE Consulting Inc.

Opinion:

Based on the verification conducted by MICONE Consulting, the assertion was determined to be free of material misstatements, fairly presented, substantiated by sufficient and appropriate evidence, and was prepared in accordance with the quantification standards and relevant criteria. We believe that the evidence we have obtained throughout the verification process is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. It is our opinion that the assertion/statement presents fairly, in all material respects, the reported metrics of Superior Plus for the period January 1 to December 31, 2025, in accordance with the program criteria, regulations and standard.

Conclusion:

Scope 1 emissions:

The verification is Positive

The level of assurance is reasonable.

The data for the indicators listed above is supported by appropriate evidence.

The data for the indicators listed above is free of material misstatements, errors or omissions.

The data for the indicators listed above was prepared in accordance with the applicable criteria, regulations and standards.

Scope 2 emissions:

The verification is Positive

The level of assurance is limited.

The data for the indicators listed above is supported by appropriate evidence.

There is no indication that Superior's assertion is not materially correct.

There is no indication that this submission was not prepared in accordance with the applicable criteria, regulations and standards.

Afure Onekpe, Lead Verifier

June 04, 2026

SCC Accredited
VEB-GHG



OVE-GES
Accrédité CCN

TM

Tobi Kehinde, Independent Reviewer

June 05, 2026



Superior Plus Corp.

155 Wellington Street West, Suite 3610
Toronto, Ontario M5V 3H1

Tél. : 416-345-8050
Télec. : 416-340-6030
Sans frais : 1-866-490-PLUS (7587)

Pour obtenir de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante :
investor-relations@superiorplus.com
superiorplus.com